

Les interventions AGS dans le secteur de la construction

Le secteur de la construction est l'objet de plusieurs mesures visant à relancer son activité notamment par la récente loi de finance de 2015. Cette actualité nous a conduits à choisir ce secteur pour notre zoom.

Champ. Ces statistiques concernent les entreprises défilantes du secteur de la construction pour lesquelles le jugement d'ouverture d'une procédure collective (liquidation judiciaire, redressement judiciaire ou sauvegarde) a été prononcé entre le 1^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014 et qui ont fait l'objet d'une demande d'avance au 30 septembre 2014. Les évolutions sont calculées par rapport aux affaires ouvertes entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013 et qui avaient donné lieu à une demande d'avance au 30 septembre 2013.

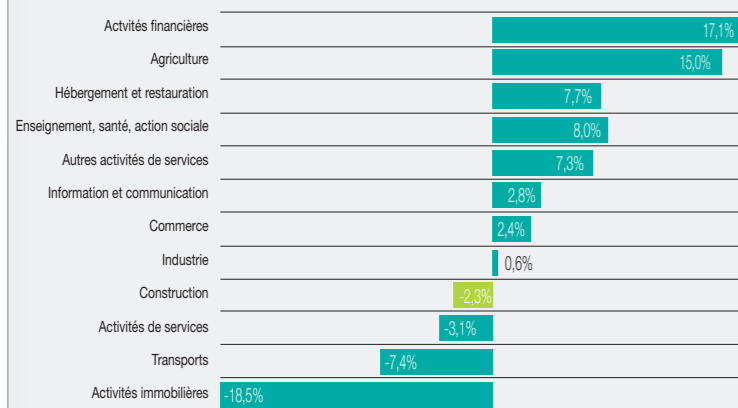
Evolution

Un léger recul du nombre d'affaires

D'après les enquêtes mensuelles menées par la Banque de France auprès de chefs d'entreprises du bâtiment, les carnets de commandes seraient insuffisants, laissant présager une stagnation de l'activité. Par ailleurs, le secteur de la construction dans son ensemble accuse une très légère hausse du nombre de défilances (+0,7%, Source Banque de France, issue de la comparaison du cumul de juillet 2013 à juin 2014 avec la même période un an auparavant). Il cumule cependant le plus grand nombre de défilances, 15 926, représentant le quart des procédures tous secteurs d'activités confondus (Source Banque de France sur la période de juillet 2013 à juin 2014).

Au niveau des affaires ouvertes auprès de l'AGS, le constat est similaire : un léger recul du nombre d'interventions (-2,3% sur 12 mois glissants) mais un poids important en nombre d'affaires parmi l'ensemble des dossiers de l'AGS ouverts sur la période (28% avec 6818 affaires).

Evolution des interventions AGS (sur 12 mois glissants : juillet 2013 à juin 2014 / juillet 2012 à juin 2013)



Source. Délégation Unédic AGS

A noter

Une part élevée du total des avances effectuées

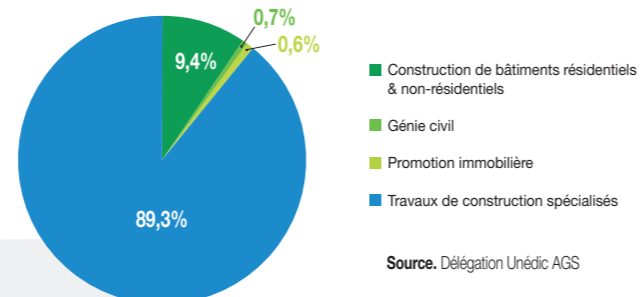
Au 30 septembre 2014, le montant des avances effectuées dans les affaires AGS ouvertes du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 pour des entreprises du secteur de la construction s'élève à un peu plus de 300 millions, soit 23% du montant total des avances réalisées à cette date pour l'ensemble des procédures ouvertes sur la période.

Caractéristiques

L'importance du sous-secteur des travaux de construction spécialisés

Le secteur de la construction s'analyse en 4 sous-secteurs dont le plus important, les travaux de construction spécialisés, représente presque 90% des affaires ouvertes au titre de la garantie AGS dans l'ensemble du secteur sur la période de référence. Tandis que les trois autres sous-secteurs ne pèsent que 10% reflétant en cela leur répartition en nombre d'unités légales (Source : Insee, Esane 2012).

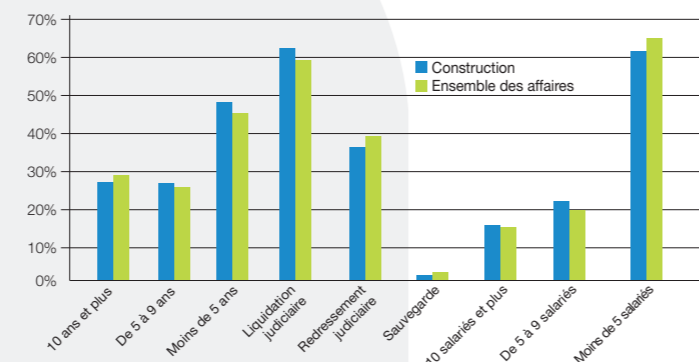
Répartition des interventions AGS par sous-secteur de la construction



Source. Délégation Unédic AGS

Le profil des entreprises appartenant au secteur de la construction est représentatif de l'ensemble des affaires ouvertes par l'AGS sur la période étudiée, à savoir : des entreprises de moins de 5 ans dans 45% des affaires, un stade d'ouverture de la procédure en liquidation judiciaire ou un effectif inférieur à cinq salariés dans plus de 60% des cas.

Comparaison du profil des affaires appartenant au secteur de la construction avec l'ensemble des affaires AGS ouvertes sur la période



Les régions cumulant le plus grand nombre d'interventions AGS dans le secteur de la construction sont l'Île-de-France avec 14,7% des interventions, la région Rhône-Alpes avec 10,8%, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 7,8% et le Nord-Pas-de-Calais avec 7,3%.

Source. Délégation Unédic AGS

Faits marquants

Ce bulletin d'information vous présente des statistiques exclusives sur la garantie des salaires et les activités de l'AGS dans le cadre des procédures collectives. Les évolutions chiffrées sont indiquées sur 12 mois glissants, c'est-à-dire les 12 derniers mois arrêtés à la fin du 2^e trimestre et du 3^e trimestre 2014, afin de fournir des résultats qui tiennent compte des délais nécessaires à la transmission des informations entre les différents intervenants des procédures collectives et à leur enregistrement.

Poursuite de l'augmentation des interventions AGS

La situation économique de la France reste préoccupante : la croissance a stagné au 1^{er} semestre 2014 et les dernières prévisions de l'Insee publiées début octobre ne sont guère optimistes. Dans ce contexte, le nombre annuel de défilances d'entreprises (redressements judiciaires et liquidations judiciaires) demeure à un niveau élevé, comparable à celui enregistré en 2009. Selon la Banque de France, à fin juin 2014 et en cumul sur les 12 derniers mois, leur nombre s'établit à 63 109, soit une hausse de +2,1% par rapport à juin 2013. Directement impactées, les interventions AGS continuent également à croître.

L'augmentation sur 12 mois glissants du nombre d'affaires AGS ouvertes en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire s'établit à +0,8% à fin juin 2014. Dans le même temps, le nombre d'interventions en procédure de sauvegarde a connu un accroissement de +7,7%. Au regard des chiffres provisoires du 3^e trimestre 2014, cette tendance à la hausse

devrait se confirmer pour les sauvegardes, et également pour les liquidations judiciaires d'office et les redressements judiciaires.

Initiée au 1^{er} trimestre 2012, la progression sur 12 mois glissants du nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS se poursuit de façon modérée : +0,7% à fin septembre 2014.

Des avances toujours supérieures à 2 milliards d'euros sur les 12 derniers mois

Dans cette situation d'accroissement durable des interventions AGS, le montant avancé sur les 12 derniers mois s'élève à plus de 2,2 milliards d'euros, soit une hausse de +3,7% par rapport à celui enregistré sur les 12 mois précédents. Sur la même période, le montant récupéré est de 734,8 millions d'euros, soit une évolution annuelle de -2,8%.

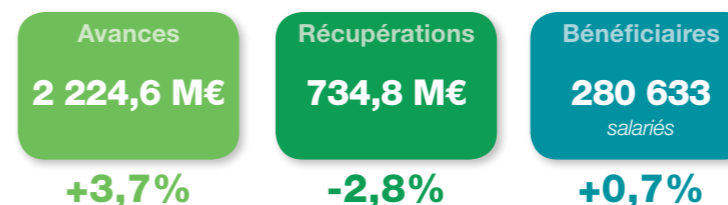
Thierry Métey

Directeur national de la Délégation Unédic AGS

Indicateurs

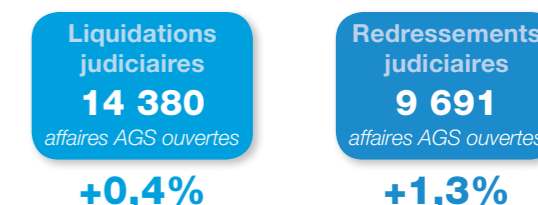
Dépenses et encaissements de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014



Evolution des procédures collectives avec intervention de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014



Montant des cotisations

sur 12 mois glissants : du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014



Evolution des procédures de sauvegarde

sur 12 mois glissants : du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014



Evolution du nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire

Statistiques

Nombre d'affaires AGS ouvertes	Données au 2 ^e trimestre 2014					Données provisoires au 3 ^e trimestre 2014					
	Avril	Mai	Juin	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants	Juillet	Août	Sept.	Cumul	
				2 ^e trim. 2014	12 mois glissants					3 ^e trim. 2014	12 mois glissants
Liquidation Judiciaire d'office	1 265	989	1 068	3 322	14 380	+0,4%	1 219	405	644	2 268	13 342
Redressement Judiciaire	793	620	720	2 133	9 691	+1,3%	731	243	390	1 364	8 859
Total	2 058	1 609	1 788	5 455	24 071	+0,8%	1 950	648	1 034	3 632	22 201

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 30 septembre 2014).

Champ. Les statistiques sur les affaires ouvertes au titre de la garantie AGS une période donnée (trimestre ou année) concernent les entreprises défaillantes pour lesquelles le jugement d'ouverture d'une procédure collective (liquidation judiciaire d'office ou redressement judiciaire) a été prononcé au cours de la période et qui ont fait l'objet d'une demande d'avance au 30 septembre 2014. **Avertissement.** Ces statistiques sont susceptibles d'évoluer, essentiellement pour le 3^e trimestre 2014, en raison de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peut être postérieure à la date d'arrêt des données. Même si elles ne sont pas totalement figées, les évolutions fournies sur 12 mois glissants indiquent des tendances fiables.

Faits marquants

Augmentation du nombre d'affaires AGS ouvertes sur 12 mois glissants

Le nombre de liquidations judiciaires d'office et de redressements judiciaires ayant donné lieu à une intervention de l'AGS continue de progresser avec une évolution annuelle à la fin du 2^e trimestre 2014 de +0,8% (contre +3,3% à la fin du 1^{er} trimestre 2014 et à la fin du 4^e trimestre 2013).

Contrairement à ce qui est constaté habituellement, cette hausse est plus prononcée pour les redressements judiciaires dont l'accroissement est supérieur de pratiquement 1 point à celui des liquidations judiciaires.

Tendance

Vers une poursuite de la hausse du nombre d'affaires AGS ouvertes

Les chiffres provisoires du 3^e trimestre 2014 (arrêtés au 30 septembre 2014) indiquent un probable maintien de la tendance à la hausse du nombre d'interventions AGS en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire : 22 201 affaires ont déjà été ouvertes sur les 12 derniers mois, soit une hausse de +0,4% par rapport aux données provisoires des 12 mois précédents (chiffres arrêtés au 30 septembre 2013).

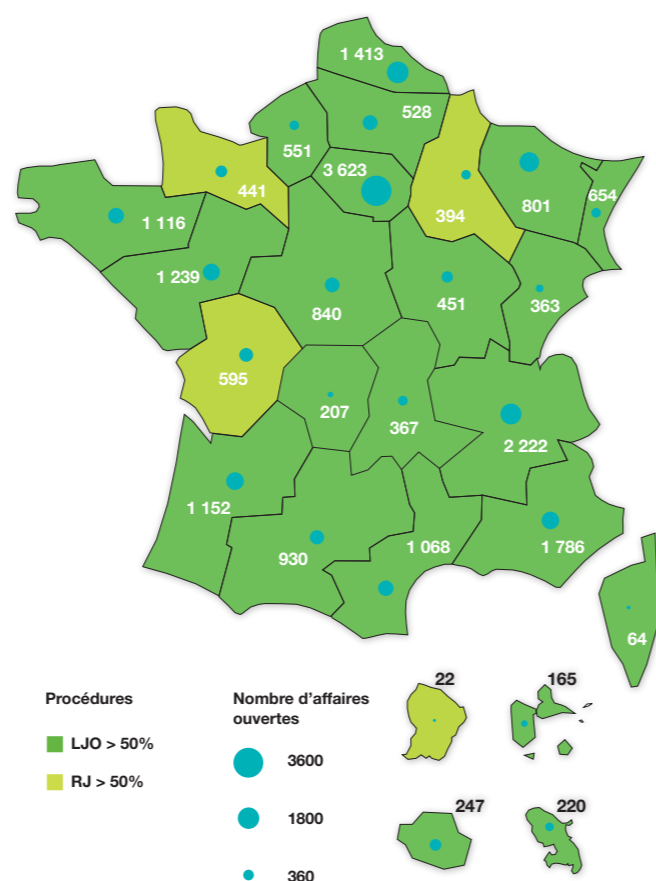
Focus

Redressements judiciaires : part prépondérante des entreprises de 5 ans et plus

A la fin du 3^e trimestre 2014, 45,7% des affaires AGS ouvertes sur les 12 derniers mois portent sur des entreprises de moins de 5 ans d'existence et 28,9% sur des entreprises de 10 ans et plus. Si le nombre d'entreprises de moins de 5 ans est quasiment identique à celui des entreprises plus âgées dans les liquidations judiciaires d'office, les redressements judiciaires se rapportent quant à eux majoritairement à des entreprises de 5 ans et plus (60,8%).

Cartographie régionale

Nombre d'affaires AGS ouvertes en RJ et LJO par région au 30 septembre 2014 (sur 12 mois glissants)



Les régions où le nombre d'affaires AGS ouvertes sur les 12 derniers mois (données provisoires) est le plus élevé sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais. Par ailleurs, la part que représentent les liquidations judiciaires d'office dans ces procédures est prédominante dans la quasi-totalité des régions, à l'exception de la Guyane, de la Basse-Normandie, du Poitou-Charentes et de la Champagne-Ardenne qui ont une proportion de redressements judiciaires supérieure à 50% sur la période.

Evolution du nombre de procédures de sauvegarde ouvertes et d'interventions AGS en procédure de sauvegarde

Statistiques

Procédures de sauvegarde *	Données au 2 ^e trimestre 2014					Données provisoires au 3 ^e trimestre 2014					
	Avril	Mai	Juin	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants	Juillet	Août	Sept.	Cumul	
				2 ^e trim. 2014	12 mois glissants					3 ^e trim. 2014	12 mois glissants
Procédures de sauvegarde *	121	120	180	421	1 650	+4,4%	204	58	87	349	1 631
Dont interventions de l'AGS **	19	19	14	52	323	+7,7%	3	0	0	3	224

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 30 septembre 2014).

Avertissement. Ces statistiques sont susceptibles d'évoluer en raison des délais suivants : * la publication de la procédure de sauvegarde par le Greffe peut être postérieure à la date d'arrêt des données ; ** la conversion en redressement ou liquidation judiciaire et la transmission des relevés de créance par le mandataire judiciaire à la Délégation Unédic AGS peuvent être postérieures à la date d'arrêt des données. Même si elles ne sont pas totalement figées, les évolutions fournies sur 12 mois glissants indiquent des tendances fiables.

Faits marquants

Hausse du nombre de procédures de sauvegarde sur 12 mois glissants

Avec une évolution annuelle à fin juin 2014 de +4,4% contre +4,7% à fin mars 2014 et +9,1% à fin décembre 2013, l'augmentation sur 12 mois glissants du nombre de nouvelles sauvegardes se poursuit. En lien, le nombre de ces procédures ayant fait l'objet d'une intervention de l'AGS est également orienté à la hausse : +7,7% à fin juin 2014 contre +1,7% à fin mars 2014 et +6,5% à fin décembre 2013.

Sur les 52 interventions de l'AGS dans des procédures de sauvegarde ouvertes au 2^e trimestre 2014, 18 ont été réalisées pendant la période d'observation.

Au 30 septembre 2014, les régions cumulant le plus grand nombre d'interventions AGS dans des procédures de sauvegarde

ouvertes sur les 12 mois arrêtés à la fin du 2^e trimestre 2014 sont la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 12,1% des interventions, Rhône-Alpes avec 11,8%, l'Île-de-France avec 11,5% et le Nord-Pas-de-Calais avec 8,7%.

Tendance

Vers une poursuite de l'augmentation du nombre de procédures de sauvegarde

Au vu des chiffres provisoires du 3^e trimestre 2014 (arrêtés au 30 septembre 2014), le nombre de sauvegardes devrait continuer à augmenter : 1 631 procédures ont déjà été ouvertes et recensées sur les 12 derniers mois, soit une hausse de +2,3% par rapport aux données provisoires des 12 mois précédents (chiffres arrêtés au 30 septembre 2013).

Evolution du nombre de salariés ayant nécessité l'intervention de la garantie AGS et du nombre de licenciements

Statistiques

Nombre de bénéficiaires de la garantie AGS	Juillet	Août	Sept.	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants
				3 ^e trim. 2014	12 mois glissants	
	24 269	17 176	14 068	55 513	280 633	+0,7%

Source. Délégation Unédic AGS.

Nombre de licenciements dans les affaires AGS	Avril	Mai	Juin	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants
				2 ^e trim. 2014	12 mois glissants	
	10 408	9 152	9 613	29 173	128 324	-1,4%

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 30 septembre 2014).

Avertissement. Les statistiques sur le nombre de licenciements sont susceptibles d'évoluer en raison du délai d'établissement et de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peuvent être postérieurs à la date d'arrêt des données. Ces chiffres ne s'analysent définitivement qu'avec un recul de 6 mois minimum.

Bénéficiaires : salariés ayant reçu au moins un paiement au titre de la garantie des salaires au cours de la période de référence. / **Licenciements :** concernent les salariés ayant une date de rupture du contrat de travail (CDI ou CDD) dans la période de référence.

Bénéficiaires

Faible hausse du nombre de bénéficiaires

Amorcée à la fin du 1^{er} trimestre 2012, la hausse du nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS sur 12 mois glissants se poursuit de façon modérée : +0,7% au 30 septembre 2014 contre +0,8% au 30 juin 2014 et +4,3% au 31 mars 2014.

Licenciements

Le nombre de licenciements dans les affaires AGS est en diminution de -1,4% sur 12 mois glissants à fin juin 2014.